

Jean-Pierre ABBADIE

Mandataire Judiciaire
1 & 3 rue Dembarrère
BP 20116
65001 TARBES
Tel : 05.62.51.16.14
tarbes@jp-abbadie.fr

2071871051P00001

00000

2071871051P00001

1E00225783832



N/Réf. : 7449/LB/MOD_FUS

Redressement Judiciaire du 05/09/2016

FLEURS ET NATURE SARL FLEURS ET NATURE

10 avenue Alexandre Marqui

65100 LOURDES



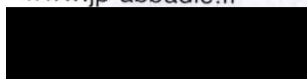
Objet : Consultation des créanciers
Proposition d'apurement du passif

TARBES, le 5 juillet 2017

V/Réf. :

Vos informations en ligne :
www.jp-abbadie.fr

LRAR



Monsieur,

Je vous rappelle que par jugement en date du 5 septembre 2016, le Tribunal de Commerce de Tarbes a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

SARL FLEURS ET NATURE

Cette même décision me désignait Mandataire Judiciaire.

En ma qualité de Mandataire Judiciaire, et conformément aux dispositions des articles L 626-5 & R. 626-7 du Code de Commerce, je vous prie de trouver ci-joint les propositions de remboursement déposées par le débiteur.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir, **au plus tard dans le délai de 30 Jours à réception de la présente**, votre réponse aux propositions ainsi faites.

Je vous rappelle que « *Le mandataire judiciaire recueille individuellement ou collectivement l'accord de chaque créancier qui a déclaré sa créance conformément à l'article L. 622-24, sur les délais et remises qui lui sont proposées. En cas de consultation par écrit, le défaut de réponse, dans le délai de trente jours à compter de la réception de la lettre du mandataire judiciaire, vaut acceptation* » (C. com., art. L. 626-5).

Vous trouverez ci-joint, outre les propositions d'apurement du passif, un état de la situation active et passive ainsi que mon avis sur ces propositions et un formulaire à me retourner afin de faciliter votre réponse.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

J-P. ABBADIE

6 place Saint-Vincent
40102 DAX Cedex

1 & 3 rue Dembarrère
65001 TARBES Cedex

4 place du Château Vieux
64103 BAYONNE Cedex

Etudes fermées l'après-midi, reçoit le matin sur rendez-vous
Membre d'un centre de gestion agréé, le règlement par chèque est accepté
Actifs, informations aux créanciers et salariés : www.jp-abbadie.fr

I. ETAT DU PASSIF

Publication du jugement d'ouverture au BODACC : 14/09/2016

Fin du délai de déclaration pour les créanciers domiciliés en métropole : 14/11/2016

A ce jour, le passif vérifié et déposé au Greffe s'élève à :

EN EUROS	DÉCLARÉES
Super-privilège	880.63
Passif privilégié	20 595.47
Chirographaire	59 868.35
A échoir	95 113.43
Provisionnel	
Contesté	0.00
TOTAL	176 457.88

II. SITUATION ACTIVE

Matériel et mobilier: 3 195 € (selon inventaire de Me CLAVERIE Patrick le 19.09.2016)

Véhicule: 3 000 € (selon inventaire de Me CLAVERIE Patrick le 19.09.2016)

Stock: 8 540 € (selon inventaire de Me CLAVERIE Patrick le 19.09.2016)

Trésorerie : 20 896.26 € (Relevé du Crédit Agricole en date du 31.05.2017)

III. AVIS DU MANDATAIRE JUDICIAIRE SUR LES PROPOSITIONS D'APUREMENT DU PASSIF

Par jugement en date du 05.09.2016 le Tribunal de Commerce de TARBES a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la SARL FLEURS ET NATURE.

Pendant la période d'observation, l'activité a été poursuivie et des résultats ont été dégagés.

Monsieur LACOMBE Jean-Pascal, gérant de la SARL FLEURS ET NATURE, a déposé un projet de plan de redressement par voie de continuation, proposant le remboursement de l'intégralité du passif en dix annuités égales, la première annuité intervenant un an après la date du jugement homologuant le plan.

Le passif s'élève à 176 457.88 € dont 95 113.43 € à échoir.

Le montant des créances inférieures à 500 € (20 871.60 €) est supérieur à 5 % du passif total estimé, ces créances seront donc remboursées immédiatement dès l'homologation du plan dans l'ordre croissant jusqu'à 8 822.90 €.

Seuls les créanciers consultés seront remboursés dans le cadre des dispositions du plan, à 100% sur 10 ans.

Compte tenu du paiement des créances inférieures à 500 € (8 822.90 €), de la créance Super-privilegiée (880.63 €) et des contrats poursuivis (13 473.80 €), le passif à apurer dans le cadre du plan est de 153 280.55 €.

Ainsi, les échéances annuelles du plan, qui devraient s'élever à 15 328.05 €, semblent pouvoir être supportées par Monsieur LACOMBE Jean-Pascal, au regard du provisionnel produit.

Le provisionnel laisse ressortir un résultat de 27 524 € pour un chiffre d'affaires de 274 000 €.

Pendant la période d'observation, du 01.09.2016 au 31.05.2017, soit neuf mois, la SARL FLEURS ET NATURE a dégagé un bénéfice de 4 466 € pour un chiffre d'affaires de 224 391 €.

6 place Saint-Vincent
40102 DAX Cedex

1 & 3 rue Dembarrère
65001 TARBES Cedex

4 place du Château Vieux
64103 BAYONNE Cedex

Le chiffre d'affaires prévisionnel semble être optimiste au regard de la période d'observation. Cependant, les neuf derniers mois ont été marqués par des efforts de trésorerie exceptionnels liés à la réfection de l'entrée du magasin pour faire face à la concurrence et à des frais de déplacements importants vers la Belgique et la Hollande pour le développement de l'activité.

Le compte de résultat prévisionnel présenté est basé sur une gestion du stock plus rationnelle en accord avec les fournisseurs, une baisse significative des frais d'entretien et une nouvelle organisation du travail impactant directement les charges sociales puisqu'un licenciement sous forme de rupture conventionnelle est en cours.

Le projet de plan présente une possibilité sérieuse de sauvegarder l'entreprise, de maintenir l'emploi et d'apurer la totalité du passif. Cependant, la pérennité de ce projet ne sera assurée que si le chiffre d'affaires et les efforts de gestion des charges sont maintenus.

Sous ces réserves, un avis favorable sur le projet de plan proposé semble pouvoir être donné.

CONSULTATION DES CRÉANCIERS

Option 1
Géométrie

10/03/2016 - 10h 30

6 place Saint-Vincent
40102 DAX Cedex

1 & 3 rue Dembarrère
65001 TARBES Cedex

4 place du Château Vieux
64103 BAYONNE Cedex

Etudes fermées l'après-midi, reçoit le matin sur rendez-vous
Membre d'un centre de gestion agréé, le règlement par chèque est accepté
Actifs, informations aux créanciers et salariés : www.jp-abbadie.fr

**SARL FLEURS ET NATURE
FLEURS ET NATURE**

Redressement Judiciaire du 05/09/2016

CONSULTATION DES CREANCIERS



Créance admise échue : : 7.45 Euros
Non poursuite du contrat pour le montant à échoir : 193.84 Euros
Pour mémoire, un montant déclaré initial de 201.29 Euros.

Option 1 ☒ sur 10 ans à hauteur de 100.00 %
Refus ☐

(compléter par une croix la réponse choisie)

Observation particulière :

le joint ma RIB à titre fins et les

FAIT A , le

Cachet + signature :

6 place Saint-Vincent
40102 DAX Cedex

1 & 3 rue Dembarrère
65001 TARBES Cedex

4 place du Château Vieux
64103 BAYONNE Cedex